

Mesdames et Messieurs les agents d'entretien et d'accueil, les professeurs et les conseillers principaux d'éducation du Lycée Louise-Michel de Bobigny, réunis en assemblée générale et ayant voté pour l'envoi de cette lettre à l'unanimité, avec les sections syndicales SGEN, SNES, SNEP, Sud, CGT et FO de l'établissement,

Bobigny, le 2 février 2021,

À Madame Péresse, Présidente de la Région Île-de-France,  
s/c de Monsieur                      Proviseur du Lycée Louise-Michel de Bobigny.

Madame la Présidente,

Ce mardi 2 février à 9 heures, les agents d'entretien et d'accueil du Lycée Louise-Michel se sont réunis en assemblée générale – deux professeurs syndiqués (FO et SNES-FSU) de l'établissement, ainsi deux responsables syndicaux (FO Île-de-France et Sud Éducation 93) ont assisté à cette assemblée. Ce même jour à 11 heures, les professeurs et CPE du Lycée Louise-Michel se sont réunis en assemblée générale. Ces deux heures d'information syndicale ont été tenues avec les sections syndicales SGEN, SNES, SNEP, Sud, CGT et FO de l'établissement. Cette lettre émane de ces deux assemblées.

Lors de ces deux assemblées, ont été rappelés les engagements pris par Madame Ciuntu, dans sa lettre datée du 28 janvier, après que nous eûmes été reçus en audience, au siège de la Région Île-de-France, par Monsieur Valantin, Madame Chol, Monsieur Gerfaux et par une représentante de Madame Kowal le 25 janvier, puis de nouveau par Monsieur Valantin le 26 janvier. Ces engagements pris par Madame Ciuntu sont :

- Le recrutement de deux agents d'entretien contractuels supplémentaires. Les agents d'entretien contractuels travaillant à Louise-Michel seront ainsi bientôt six au lieu de quatre.
- La création d'un poste supplémentaire d'agent d'entretien titulaire.
- Le renouvellement, le 1<sup>er</sup> mars, pour un mois renouvelable – et non plus pour quatorze jours – des trois agents d'entretien intérimaires recrutés au début du mois de décembre. Ces trois agents sont **Madame                      ; Madame                      et Monsieur .**

Lors de ces deux assemblées, nous avons constaté que d'autres engagements pris à l'oral le 25 janvier par les représentants de la Région ne sont pas aussi clairement repris dans la lettre de Madame Ciuntu :

- La représentante de Madame Kowal s'étaient engagée à faire le nécessaire pour fournir au Lycée Louise-Michel une machine à laver les plateaux de cantine, trois auto-laveuses, deux mono-brosses et des blouses pour les agents intérimaires, et pour faire installer une arrivée d'eau au niveau des bâtiments préfabriqués, conformément à nos revendications. Or,

Madame Ciuntu promet seulement qu'un « *contact va être pris avec l'équipe de direction du lycée afin que les demandes d'équipement en mono-brosses et auto-laveuses soient formulées par l'établissement dans le cadre de la campagne 'équipements complément/renouvellement'* ». De plus, une étude visant à mettre en place une arrivée d'eau au niveau des bâtiments démontables sera prochainement réalisée ». La lettre ne fait dès lors plus mention des blouses et de la machine à laver les plateaux ! À ce propos, si le 25 janvier notre collègue gestionnaire Madame \_\_\_\_\_ a bien reçu de la Région un devis de 43 000 euros pour changer ladite machine, la même Région n'entend absolument pas payer la somme : ce serait au lycée de financer cette machine grâce à un fonds de roulement pourtant en baisse ! Vous comprendrez que nous considérons que cette revendication n'est pas satisfaite.

- Madame Chol s'était engagée à prendre contact avec notre direction pour vérifier si le recrutement d'un agent supplémentaire en cuisine que nous demandions était effectivement nécessaire, et si oui, à « *éventuellement* » en recruter un. Cet engagement semble de même avoir été oublié ou déformé entre-temps : dans sa lettre, Madame Ciuntu nous annonce la visite, le 29 janvier, d'un technicien de restauration devant aider notre direction à propos du « *fonctionnement et [de] l'organisation de la demi-pension en période Covid* ». Ce technicien est effectivement venu à Louise-Michel, mais sans envisager un instant l'embauche d'un agent supplémentaire en cuisine.

Lors de ces deux assemblées, nous avons en outre constaté que deux agents d'entretien intérimaires avaient été recrutés la semaine dernière pour remplacer pour quelques jours deux agents d'accueil en arrêt-maladie. Il s'agit de **Madame \_\_\_\_\_** et de **Monsieur \_\_\_\_\_**

Cinq agents intérimaires travaillent ainsi à Louise-Michel en ce 2 février ; ils ne seront bientôt plus que trois ou quatre. Comme les représentants de la Région l'ont clairement exprimé lors des deux audiences des 25 et 26 janvier, ce recours tout à fait inédit à l'intérim dans le contexte, certes exceptionnel, de la pandémie n'est justifié que par des mesures de restriction budgétaire : l'intérêt du personnel et des élèves passe après le respect du principe de l'enveloppe fermée. Pour justifier cette précarisation du personnel technique, Madame Valantin, Madame Chol et Monsieur Gerfaux ont en effet affirmé qu'un tel recrutement d'intérimaires était bien plus simple et bien plus rapide que celui de contractuels – « *en 24 à 48 heures au lieu de trois mois* » –, et que cette externalisation du recrutement était plus flexible et plus rentable : ces agents intérimaires ne seraient pas gardés en cas de confinement et ne seront pas payés pendant les vacances d'hiver, nous a-t-on dit !

Après avoir pris connaissance de la lettre de Madame Ciuntu, constatant une nouvelle fois la précarisation inadmissible du personnel, les agents titulaires, contractuels et intérimaires ont réaffirmé les revendications non satisfaites par la Région Île-de-France, et les professeurs et CPE ont de nouveau fait leurs ces revendications qui correspondent, nous le rappelons, aux stricts besoins d'entretien normal et de désinfection de l'établissement en ces temps de pandémie :

- Le recrutement de bien quatre agents d'entretien contractuels supplémentaires. Dans notre lettre datée du 18 janvier, nous en demandions en effet quatre. Or, seulement deux ont été pour l'instant promis par Madame Ciuntu, et il semble que la Région considère comme « *recrutement d'agent supplémentaire* » le remplacement d'un agent contractuel du lycée qui pourrait être prochainement transféré dans un autre établissement !
- Le recrutement d'un agent supplémentaire en cuisine.

- Le prolongement du contrat des quatre agents d'entretien actuels jusqu'au 31 août.
- La contractualisation jusqu'au 31 août des cinq agents d'entretien intérimaires travaillant actuellement au Lycée Louise-Michel. Lors de notre audience du 25 janvier, Madame Chol, Monsieur Valantin et Monsieur Gerfaux nous avaient répondu qu'ils encourageaient ces intérimaires à postuler auprès de la Région pour obtenir contrat. Or, c'est bel et bien ce qu'avaient fait quatre de ces cinq agents avant d'être recrutés par une entreprise d'intérim ! La Région a ainsi refusé de proposer un contrat à **Madame** , **Madame** , **Monsieur** et à **Madame** pour ensuite externaliser le recrutement de ces mêmes personnes pour des durées de quelques jours ! Sachez que **Monsieur** a lui aussi l'intention de postuler directement auprès de la Région, et que les dossiers de ces cinq candidats seront suivis par les syndicats FO et Sud.
- Le remplacement de la machine à laver les plateaux de cantine et son financement par la Région, et non pas par l'enveloppe actuelle du lycée.
- L'achat de blouses supplémentaires, car aucune blouse n'a été fournie aux intérimaires par la Région ou l'agence d'intérim.

Pour que nous puissions discuter des moyens permettant de mettre fin à ces conditions de travail indignes et inadmissibles et pour satisfaire ces revendications des plus légitimes, **nous – agents, professeurs et CPE – vous prions de nous accorder une troisième audience au plus vite.** Il en va des bonnes conditions de travail de tous les membres du personnel du lycée et de nos élèves. Il en va de la protection de tous les membres du personnel et de nos élèves en pleine épidémie de covid-19. Il en va de la santé physique et morale de nos collègues agents.

**Pour vous signifier notre détermination, nous viendrions manifester devant le siège de la Région Île-de-France, à Saint-Ouen, le matin de la grève nationale qui aura lieu jeudi 4 février,** en demandant à être reçus.

Certains que vous serez particulièrement attentive à nos revendications impérieuses, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de notre considération respectueuse.

Les agents d'entretien et d'accueil titulaires, contractuels et intérimaires, les professeurs et les conseillers principaux d'éducation du Lycée Louise-Michel de Bobigny, syndiqués et non syndiqués, réunis en assemblée générale et ayant voté pour l'envoi de cette lettre à l'unanimité, avec les sections syndicales SGEN, SNES, SNEP, Sud, CGT et FO de l'établissement.